Quarante-et-unième Année — N° 84 — UN NUMÉRO : 15 CENTIMES — MARDI 24 MARS 1896

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . TROIS MOIS. . . 13 fr. 50. . . SIX MOIS . . 26 fr. . UN AN. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . TROIS MOIS. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 23 MARS 1896

CONTRASTES

Si l'on tenait à se bien rendre compte de l'esprit anglais, il n'y aurait qu'à regarder ce qui se passe en ce moment à propos du du docteur Jameson. En Europe, nul ne se fait illusion sur les affaires du Transvaal, pas plus que sur le docteur anglais; mais cela n'empêche pas celui-ci d'être un héros aux yeux de ses compatriotes. Au tribunal de Bow Street, on lui fait les yeux en coulisse; il est le roi du jour et reste le roi du lendemain.

Il y a quelques jours, un illustré anglais donnait la physionomie du tribunal au moment de l'interrogatoire du fameux docteur. Toutes les têtes sont tournées vers lui, il est le but de tous les regards, des vieillards le contemplent avec une physionomie chargée de bienveillance, et des misses le lorgnent avec une complaisanne sans pareille. Il paraît même que l'ex-prisonnier du président Krüger est l'objet de nombreuses demandes en mariage, si nombreuses qu'il ne s'en tirera pas, s'il les accepte, à moins de se faire Mormon.

Rien n'est plus anglais que cela. Ce Jameson ayant échoué dans une entreprise peu louable, il reste ceci qu'il la tentait au bénéfice de l'Angleterre, et les Anglais lui savent gré. Il aurait pu réussir, et dame! s'il avait réussi! Alors, loin de lui en vouloir de son échec, on lui sait gré et d'avoir couru la chance et de son projet manqué de tailler des croupières au vieux Boër, beaucoup moins naïf qu'un grand nombre de diplomates européens.

La différence de caractère, entre les Anglais et nous, éclate ici dans toute son ampleur. Nos voisins sont reconnaissants envers tout sujet anglais qui travaille à augmenter leur influence. Ils le mettraient au besoin dans du vinaigre pour le conserver plus longtemps ; loin de lui en vouloir d'un échec, ils le félicitent presque de l'avoir subi, au nom de l'honneur anglais ; ils l'embaumeraient pour le culte de sa dépouille.

Et voilà précisément ce qui nous manque : l'embaucheme prématuré de nos hommes remarquables, les yeux doux qui convergent vers le docteur Jameson, etc. En revanche, lorsqu'un Cabral s'implante en maître dans un territoire qui ne nous appartient peut-être pas, mais qui n'appartient pas à d'autres, on ferait peut-être mauvais accueil chez nous à un Jameson français qui l'aurait fait déguerpir. Et le Cabral le sait si bien qu'il se moque de la France comme d'une guigne.

UN DISCOURS DE M. MESUREUR

Ministre du Commerce

Paris, 22 mars. — La distribution des récompenses décernées par l'alliance syndicale du commerce et de l'industrie a été présidée par M. Mesureur qui a prononcé un discours.

Le ministre a dit notamment qu'il ne sépare pas, dans les sympathies, les deux facteurs du travail et que le patron qui dirige, de haut, l'œuvre, a droit à la bienveillance de l'Etat tout autant que ses collaborateurs les ouvriers.

« Et si parfois entre eux, dit-il, il y a des rivalités d'intérêts, la faute en est presque toujours à des causes indépendantes de la volonté de chacun et ce n'est jamais sans un chagrin de part et d'autre également ressenti que, cédant à la force des choses, patrons et ouvriers interrompent momentanément l'œuvre entreprise en collaboration. »

M. Mesureur, après avoir dit que le gouvernement voulait travailler au bonheur de tous en s'inspirant des idées qui lui sont soumises de part et d'autre, mais en se gardant bien de léser trop brusquement aucun intérêt, a fait allusion aux deux écoles qui envisagent différemment les devoirs de l'Etat envers la société.

« Les uns, a-t-il dit, veulent que l'Etat s'occupe de tout, les autres, au contraire réclament la plus grande liberté et prétendent que l'initiative de tous les citoyens doit seule pourvoir aux nécessités sociales.

» C'est à cette dernière école que se rattache l'alliance syndicale, je l'en félicite et je me range aux côtés des partisans de la liberté.

» Le gouvernement, tout passionné qu'il soit pour les réformes sociales reconnues nécessaires par tous, mettra une égale passion à respecter toutes les libertés, toutes les initiatives.

» Il compte d'ailleurs, sur cette élite patronale dont se compose notamment l'alliance syndicale et qui sait que le patron doit faire lui-même, progressivement ces réformes sociales, pour éviter qu'elles ne soient faites contre lui. »

L'EXPÉDITION ANGLO-ÉGYPTIENNE

Londres, 22 mars. — L'*Observer* dit : « On croit qu'à son retour de Paris, le baron de Courcel a présenté à lord Salisbury un état des vues de son gouvernement sur l'expédition de Dongola et spécialement au sujet du recours aux fonds de la Dette égyptienne. On dit que sir William Harcourt et M. John Morley insisteront demain, à la Chambre, pour avoir connaissance des termes de cette communication et que le Foreign-Office sera avisé de leur intention.

L'*Observer* ajoute : « L'assentiment de la France a été retardé jusqu'au dernier moment et pendant ce temps le gouvernement britannique a dû déclarer, bien à contre-cœur, qu'à son avis, l'unanimité des puissances n'était pas nécessaire et qu'avec les trois membres de la triple-alliance, les voix favorables à l'expédition de Dongola seraient déjà de quatre sur six.

» Il est facile de dire qu'on peut se passer du consentement de la France et de la Russie; mais étant donnée l'extension de notre politique en Afrique, nous ne devrons pas cesser nos efforts pour obtenir la bienveillance de la France dans la tâche difficile que nous avons à remplir.

» Le bruit court qu'une grande divergence d'opinions se serait élevée parmi les membres du cabinet et que leur conduite indécise est le résultat de cette divergence

» Le plus curieux, dans cette lutte intestine, est que c'est lord Salisbury qui est le partisan de la modération alors que M. Chamberlain serait le plus ardent défenseur de la politique d'action. »

On lit dans le *Sunday Times* :

« Si le ministère des affaires étrangères français ne peut assurer l'évacuation de l'Egypte en ce moment, une seule défaite sur mer de l'Angleterre pourrait l'accomplir. Heureusement la triple alliance tient ferme sur ses jambes et notre destrée en Egypte est assurée.

» Le cabinet anglais peut maintenant commencer à demander des explications au sujet de Tunis. Un ambassadeur britannique peut y être nommé avec l'ordre d'imiter la tactique du ministère français au Caire. »

La Russie, la Turquie et la France

Paris, 22 mars. — Le *New-York Herald* dit recevoir de St-Pétersbourg la dépêche suivante dont nous lui laissons la responsabilité :

« D'actives négociations sont engagées entre la chancellerie Russe et la Sublime Porte et la protestation du Sultan contre l'expédition Anglaise viendra à la suite d'un avis de la Russie. »

Le *Novoie-Vremia* dit que ni la Russie ni la France ne permettront à l'Angleterre d'user des fonds égyptiens pour l'expédition.

Ce journal ajoute que nous sommes à la veille des événements les plus graves.

Le *Viedomosti* considère la situation comme critique.

LES AFFAIRES D'ITALIE

Trois duels

Rome, 22 mars. — Les nombreux incidents qui se sont produits ont donné lieu à trois duels dont deux probablement n'auront pas de suite : le premier, entre MM. Mocenni et Barzilai; la rencontre aura lieu demain; le second, entre MM. Feri et Muratori; le troisième, entre MM. Colojanni et un journaliste.

Malgré les efforts de la part des partisans de M. Crispi, le ministère a eu la majorité, inattendue, il est vrai, car il ne faut pas oublier que la Chambre actuelle a été élue sous le précédent cabinet. On estime que les 72 abstentions sont pour l'avenir favorables au gouvernement, abstraction faite de l'extrême gauche et des socialistes qui exceptionnellement, ont voté aujourd'hui en faveur du ministère; il est à prévoir que M. di Rudinì peut désormais compter sur une bonne majorité.

Rome, 22 mars. — Le duel entre le général Mocenni, ex-ministre de la guerre, et M. Barzilai, député, a eu lieu aujourd'hui, à onze heures du matin. M. Barzilai a été blessé au côté gauche de la figure; la balle l'oreille presque coupée. La blessure est très douloureuse mais ne présente pas de danger.

Les adversaires se sont réconciliés sur le terrain.

NOUVELLES DU JOUR

L'anniversaire de la Commune

Paris, 22 mars.—Le banquet, donné ce soir à la Maison du Peuple, a clos la série des manifestations en l'honneur de la Commune.

Cent assistants, dont MM. Rouanet et Sembat, députés, Fournières, conseiller municipal, y assistaient.

La salle était décorée de drapeaux rouges, et, sur l'estrade se trouvait un tableau représentant l'exécution des communards au Père-Lachaise.

Au dessert, M. Perthuis, ancien forçat, a bu au socialisme, et au triomphe de la prochaine revolution. Puis M. Rouanet a fait l'exposé des doctrines collectivistes.

Un caricaturiste a ensuite représenté les têtes du général de Galliffet et de M. Thiers, ce qui a, bien entendu, provoqué les huées et les vociférations de l'assemblée.

Le ministre de l'Instruction publique à Niort, pour l'inauguration du lycée de jeunes filles

Niort, 22 mars. — M. Combes, ministre de l'Instruction publique, est arrivé à Niort à deux heures. Le cortège s'est rendu à la préfecture, où le ministre a reçu les autorités civiles et militaires.

A quatre heures et demie, le ministre et le cortège se sont rendus au nouveau lycée de jeunes filles, où plusieurs discours ont été prononcés. Le ministre a remercié de l'accueil qui lui a été fait, et a dit que l'enseignement rationel, donné aux jeunes filles, amènera la paix des foyers.

Puis le ministre a remis la croix de chevalier de la Légion d'honneur au maire de Niort et a distribué plusieurs décorations académiques.

Une conférence sur la Franc Maçonnerie

Paris, 22 mars. — Cette après-midi a eu lieu à Deuil (Seine-et-Oise), une importante réunion organisée par le parti libéral démocratique, pour répondre à celle que donnait dimanche dernier, M. Delpeuch, sénateur de l'Ariège.

M. D. Lissagaray, avocat à la cour d'appel, a fait le procès de la franc-maçonnerie, et pris violemment à partie les membres du gouvernement qui font partie des Loges.

M. Périllier, avocat, a essayé de protester : mais il n'a pu achevé son discours, devant les énergiques protestations de l'auditoire.

Un ordre du jour a été voté « flétrissant la franc-maçonnerie et la juiverie cosmopolite. » A la sortie de la réunion, les assistants ont manifesté par les cris de : « A bas les francs-maçons ! A bas les juifs.»

Un contre-manifestant a été conduit à la gendarmerie d'Eughien, après avoir reçu quelques horions.

M. Lockroy et l'amiral Duperré

Paris, 22 mars. — A propos du mystère, dont M. Lockroy entoure le résultat de l'enquête, sur l'affaire du capitaine de frégate, Picard d'Estelan, on prétend, dit le *Figaro*, que le rapport de la Commission d'enquête, ayant émis des conclusions défavorables à M. Picard d'Estelan, le ministère se trouve obligé de mettre hors de cause l'amiral Duperré.

Arton parlera

Paris, 22 mars. — Demain, au procès Dupas, dit le *Figaro*, Arton parlera.

C'est Me Demange, qui le lui a conseillé; il racontera l'entrevue de Venise, ainsi que les pourparlers qui eurent lieu entre M. Dupas et lui.

Arton nommerait divers personnages, et Me Chenu possède pour la défense de M. Dupas, le brouillon du fameux rapport brûlé par M. Soinoury.

Arrestation d'un notaire en Algérie

Paris, 22 mars. — La province d'Oran, dit la *Libre Parole*, est encore sous le coup de l'émotion produite par l'arrestation d'un opportuniste influent de Tlemcen, notaire, ancien président du Conseil général, membre du conseil supérieur, chevalier de la Légion d'Honneur, etc. Il ne lui manquait aucun titre, pas même celui d'ami d'Etienne, comme Canivet.

On citait, depuis des années, les noms de nombreux déposants, qui ne pouvaient plus retirer les fonds, qui lui avaient été confiés, et un grand nombre de plaintes étaient adressées au parquet.

Le crime de Lafrançaise. — Une condamnation à mort

Montauban, 22 mars. — Longueville, l'auteur du crime fameux de Lafrançaise, vient d'être condamné à mort par la cour d'assises de Montauban.

Le défenseur ayant dit, dans sa plaidoirie, que Longueville était innocent, le père d'une des victimes s'est écrié : « Assez! Monsieur! », puis il est sorti en pleurant. L'auditoire a été très ému.

L'élection sénatoriale de la Nièvre

Nevers, 23 mars. — (2e tour de scrutin).— M. Hérisson, 476, élu; M. Lespinasse, 252 voix; M. Decoudray, 11 voix; divers. 7.

L'arbitre désigné dans le différend franco-brésilien

New-York, 22 mars. — Suivant des avis du Brésil, le Président de la Confédération suisse sera prié de servir d'arbitre, dans le différend franco-brésilien, relatif au territoire de Mapa.

Les négociations pour la conclusion de la paix entre le Négus Ménélick et l'Italie

Rome, 22 mars. — Une dépêche du général Baldissera, dit qu'il y a quelques difficultés qui pourraient rendre la paix moins probable.

Le ministère est décidé à opposer le refus le plus absolu à certaines exigences du Négus.

Rome, 22 mars. — C'est, paraît-il, la question de l'indemnité de guerre qui retarde les négociations pour la paix. On dit cependant que le Négus réduit sa demande de 50 à 25 millions.

L'expédition de Dongola. — 19,000 hommes

Le Caire, 22 mars. — Trois bataillons de troupes anglaises, rejoindront éventuellement l'expédition, qui comprendra ainsi plus de 19.000 hommes.

Lord Cromer s'est entretenu cet après-midi, avec le Khédive.

Explosion à bord d'un navire vénézuelien Huit victimes

New-York, 22 mars. — Une dépêche de Laguiayra, port du Vénézuela, dit que le navire de guerre vénézuelien *Mariscal Ayochuche*, a été brûlé près de l'île Marguerite. Une explosion s'est produite et huit hommes ont été tués.

Un prêtre condamné pour avoir procédé à un mariage religieux « in extremis » avant le mariage civil

Une condamnation curieuse vient d'être prononcée à Charleville.

L'abbé Devos, qui avait procédé au mariage d'un moribond, vient d'être condamné à 16 fr. d'amende en vertu de l'article du code pénal qui défend à tout ministre du culte de procéder aux cérémonies religieuses du mariage sans qu'il lui ait été justifié d'un acte de mariage préalablement reçu par les officiers de l'état-civil.

Le procès intenté par les 436 ecclésiastiques du diocèse de Saint-Flour

Saint-Flour, 18 mars. — Le procès en diffamation intenté par 436 ecclésiastiques du diocèse de Saint-Flour contre M. Mathieu, directeur de *La Haute-Auvergne* est revenu hier devant le tribunal correctionnel pour les conclusions du ministère public.

La Procureur a conclu à un acquittement de M. Mathieu.

Rappelons que M. René Viviani, avocat de ce dernier, avait déposé et développé des conclusions au fond sans soulever l'exception d'incompétence du tribunal.

Me Léon d'Eyssautier, du barreau de Lyon, plaidait pour les demandeurs.

Le jugement dans l'affaire de chantage contre Max Lebaudy. — Le procès Dupas-Royère

Paris, 27 mars. — C'est demain à midi que sera prononcé le jugement dans l'affaire des chantages contre Max Lebaudy.

C'est demain également que s'engageront devant le tribunal correctionnel de la Seine les débats du procès Dupas-Royère.

Dupas, l'ex-secrétaire du directeur de la Sûreté, est inculpé de violation de secret professionnel et de recel de malfaiteur. M. Royère, qui fut l'avocat-conseil d'Arton, est prévenu de complicité en ce qui concerne le second délit.

Parmi les témoins figurent Arton, M. Ribot, ancien président du conseil, et M. Soinoury, ancien directeur de la sûreté générale.

« Vidi », dans le *Figaro*, produit quelques indications intéressantes sur le procès Dupas qui commence demain. Voici quelques passages de l'article :

« M. Dupas a avoué sa démarche auprès de M. Royère pour le prévenir qu'il était envoyé à Bucharest en compagnie de l'agent Soudais, mais M. Dupas affirme que c'est M. Soinoury qui lui a inspiré cette démarche en lui disant de son air le plus malin : « Allez donc voir Royère et demandez-lui si, au point de vue de l'extradition, un individu qui cherche par la police peut être en pleine sécurité en Roumanie.»

» Que pouvait en conclure l'agent Dupas envoyé chez l'avocat-conseil d'Arton pour lui poser une telle question ?

» En outre, M. Soinoury dépêcha Dupas à la direction des postes et télégraphes et celui-ci acquit, dans les archives de cette administration, la certitude qu'un télégramme avait été adressé *en temps utile à M. Kurschener, chez lequel Arton habitait* à Budapesth. Telle est du moins la déposition de M. Dupas.

» M. Soinoury, de son côté, dénie ces affirmations de M. Dupas. »

Vidi conclut :

« En tout cas, si Arton parle, on peut s'attendre à des surprises — si nous croyons qu'il y aura des surprises. »

L'impôt sur le revenu

Le *Matin* dit qu'il est probable que M. Bourgeois ne prendra pas la parole au cours de l'impôt sur le revenu.

Les amis du député de la Marne auraient déclaré qu'en cas de la chute du cabinet, le président chargerait à nouveau M. Bourgeois de former le cabinet.

Election sénatoriale

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE

Inscrits, 747; votants, 756. — M. Sylvestre Hérisson, ancien député radical, 338 voix; M. Ducoudray, ancien député radical, 204; M. de Lespinasse, conseiller général indépendant, 193; M. Bezou, juge à Auxerre, conseiller général radical, 10. — Ballottage.

Il s'agissait de remplacer M. le comte de Laubespin, monarchiste, décédé, qui en 1888 avait été élu par 375 voix contre 325 à M. Massé, sénateur républicain sortant.

Une nouvelle interpellation Monis en vue au Luxembourg

On annonce que M. Monis, le sénateur qui mena au Luxembourg la bataille contre M. Ricard, s'occupe actuellement de réunir les documents nécessaires pour une nouvelle interpellation, mais il ne veut pas encore en révéler l'objet.

Un arrêt de la cour d'assises de Toulon cassé

La Chambre criminelle de la cour de cassation a cassé, hier, partiellement, l'arrêt rendu par la cour d'assises de Toulon dans le procès en diffamation intenté par M. Camille Pelletan, député, au journal le *Télégramme*.

L'arrêt cassé avait alloué à M. Pelletan un franc de dommages et intérêts.

L'interview du cardinal Richard

La conversation qu'un rédacteur du *Grand Journal* prétendait, hier, avoir eue avec S. Em. le cardinal archevêque de Paris, a, paraît-il, été inventée de toutes pièces.

Le prince Henri d'Orléans

Paris, 22 mars. — Au dîner offert, hier, par le comte de Dion en l'honneur du prince Henri d'Orléans, le prince, en réponse à un toast porté par notre confrère Aurélien Scholl, a prononcé une allocution dont voici un passage :

« Dans ce siècle de mufleric, c'est un honneur pour notre bon, pour notre vieux, notre cher Paris, de compter, parmi ses habitants, tant d'hommes qui font quelque chose d'utile.

» La présence autour de cette table hospitalière, en l'année 1896, de convives tels que vous, devrait être le démenti le plus éclatant donné aux pessimistes, à ces gens aigris qui, incapables de produire eux-mêmes, ne veulent voir partout que des eunuques à leur image.

» Quant à moi, j'ai essayé de me souvenir de deux avertissements laissés par mon grand-père, le duc d'Orléans, dans le testament qu'il a écrit : « Soyez des serviteurs passionnés de la révolution... et... sachez vous faire pardonner d'être primés ».

» Ce pardon, je crois l'avoir obtenu : En me remettant la croix que mon père avait reçue de Gambetta, le gouvernement de la République m'a donné une absolution, sinon complète, puisque nous sommes encore privés des droits de citoyens, du moins partielle.

» Cette décoration, qui m'est chère, vous avez bien voulu venir la fêter. En me recevant, vous vous êtes dit, qu'il y avait un Français de plus parmi vous et vous avez serré la main d'un compatriote qui avait fait de son mieux pour bien mériter de la patrie. Messieurs, merci. »

Les grèves au Mans

Le Mans, 22 mars. — Dans ces derniers temps, les ouvriers de presque tous les corps d'état ont adressé aux patrons un programme de leurs revendications qui, pour la plupart, ont été repoussées.

Dans une réunion tenue aujourd'hui, les menuisiers et maréchaux-ferrants ont décidé de se mettre en grève dès demain.

Les maçons ont décidé d'adresser une nouvelle demande aux patrons et d'attendre la fin du mois. S'ils n'ont pas satisfaction, ils se mettent en grève le 1er avril.

Ici on s'attend à une grève générale des ouvriers du bâtiment à bref délai.

Les adversaires de la construction du lycée de jeunes filles de Niort

Niort, 22 mars. — Six conseillers municipaux, adversaires de la construction du lycée de jeunes filles de Niort, viennent d'afficher une lettre ouverte au maire, pour protester contre l'invitation adressée au ministre de l'instruction publique et contre la fête organisée à l'occasion de la pose de la première pierre de ce lycée.

Distinctions honorifiques accordées à des religieuses

Versailles, 22 mars. — M. Lefebvre, maire de Versailles, a remis solennellement, au nom du Ministre de l'Intérieur et devant tout le personnel des hôpitaux, les médailles d'honneur suivantes :

Médaille d'or, Mme de Montalembert, en religion sœur Elisabeth, supérieure des sœurs attachées à l'hôpital militaire de Versailles ;

Médaille d'or : Mme Tallon, en religion sœur Angélique, qui a, actuellement, 63 ans de service dans les hôpitaux militaires.

Médailles d'argent : Mesdames Ladent, Ferron, Glasse, Fabre, Moulanier et Pechinol de l'ordre de Saint-Vincent de Paul.

Le couronnement du tsar

Paris, 22 mars. — La commission supérieure du couronnement du tsar vient recevoir les noms de tous les ambassadeurs et des membres de leurs ambassades qui doivent représenter les puissances étrangères aux fêtes du couronnement des souverains russes.

En ce qui concerne l'ambassade française, cette mission comprendra deux généraux, MM. de Boisdeffre et Tournier, un amiral qui ne sera pas, quoi qu'on ait dit, l'amiral Gervais, et quatre officiers, parmi lesquels le capitaine Carnot, fils de l'ancien président de la République.

Le prince Victor en Italie

Bruxelles, 22 mars. — Le prince Victor est parti pour l'Italie où il restera un mois.

L'insurrection cubaine

Madrid, 22 mars. — Les insurgés ont pendu près de Guanes seize paysans d'origine espagnole.

Le voyage du président Krueger à Londres

Une dépêche de Johannesburg au *Temps* annonce qu'il est absolument décidé que le président Krueger va partir pour l'Europe.

L'industrie Textile

A L'EXPOSITION DE BORDEAUX

(SUITE)

La maison Verhaeche-Vandewynckele, d'Halluin, (Nord), expose une série de fils de lin, de jute, de coton, de chanvre et de ramie qui n'est pas sans intérêt.

Une mention honorable est attribuée à M. Maxime Faivret, 165, rue Saint-Honoré, place du Théâtre-Français, à Paris, pour son exposition de linge en toile appliqué sur du papier.

M. Niquet (Isaïe) dirige à Mérélessart, (Somme), une importante fabrique de toiles à voiles en lin du pays, de toiles de chanvre dites toiles de Picardie, de toiles à voile en coton et de toiles écrues pour bâches. C'est l'ancienne maison W. Vacossanil, de Gamaches. Il possède aussi une importante filature et un tissage à Lieu-Dieu, près de Gamaches. Il a obtenu un diplôme d'honneur.

La maison Pollux-Boudon, ancienne maison Boudon père et fils, est une des plus anciennes filatures de soies grèges du département du Gard, où elle a été fondée en 1752 ; elle a des usines à Saint-Jean-du-Gard, à Saint-André-de-Valborge, à Bargeton et à Uzès. Elle est depuis longtemps habituée aux succès : elle a obtenu des médailles de 1res classes à Londres en 1851 ; à Paris en 1855 ; à Londres en 1862 ; une médaille d'argent à Paris en 1867 ; une médaille d'or à Lyon en 1872 ; une médaille de progrès à Vienne en 1873 ; une médaille à Philadelphie en 1876 ; elle a été hors concours, comme membre du Jury, en 1878 et a obtenu un diplôme d'honneur en 1883. En 1889, cette maison a obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris. Ses collaborateurs, MM. Charles Février et Albert Bousquier, obtenaient des médailles à l'Exposition de Lyon en 1894.

Ces antécédents brillants sont peut-être les causes de la sévérité du Jury de Bordeaux, qui n'a conféré à cette maison qu'une médaille d'argent, trouvant probablement que la quantité de produits exposés et que l'agencement négligé de la vitrine n'étaient pas à la hauteur de la réputation de cette antique maison. Il y avait pourtant des échantillons intéressants, cette maison fabriquant de titres fermes pour tulles et dentelles.

Une médaille d'argent est venue récompenser la chatoyante exposition de foulards de M. F. Amaury, 54, cours de la Liberté, à Lyon ; cette maison, que nous avons déjà remarquée à l'Exposition de Lyon, n'y avait obtenu qu'une médaille de bronze. Est-ce le cas de dire que nul n'est prophète en son pays ?

MM. A. Besson et Sauze, 3, rue du Griffon, à Lyon, qui avaient obtenu à Lyon une médaille d'argent obtiennent un diplôme de médaille d'or pour leur belle exposition de soieries.

La maison Tresca frères et Cie, dont le siège est 8, rue du Griffon, à Lyon, expose des tissus soit unis noirs et couleurs et des façonnés de tous genres. Cette maison, fondée en 1844, est une des plus importantes de la région de Lyon. Elle possède des usines et tissages mécaniques à Vizille, Voiron, La Murette, Sainte-Euladie, Pont-en-Royans, Charlieu, l'Arbresles et à Lyon même. L'Exposition de MM. Tresca frères est à la hauteur de toutes celles qui leur ont valu partout les plus hautes récompenses ; aussi le Jury n'a-t-il pas hésité à leur conférer à l'unanimité un diplôme de grand prix.

M. Martinotti-Perluiset, 329, avenue de Saxe et 24, rue de Garibaldi, Aux Armes de Lyon, expose un grand assortiment de foulards, pochettes, etc., brodés à la main et à la machine.

Une exposition a peu près analogue et qui comprend en outre des mouchoirs et foulards en coton, fil, batiste, est due à M. R. Trusson, 124 et 126, rue Saint Maur, à Paris.

Des foulards de tête et de cou, des tissus peints en pièces et imprimés de tous genres sont présentés par MM. Perrot frères et Cie, 6, rue de République, à Lyon. Cette maison a son tissage mécanique établi à Oullins (Rhône). Elle obtient un diplôme de médaille d'argent.

L'importante fabrique de rubans de MM. Chorel et Escrobia, 5, place de Marengo, à Saint-Etienne, remporte d'emblée un diplôme de médaille d'or avec sa superbe exposition de rubans unis et façonnés, noirs et en couleurs, rubans de velours à envers satin, etc.

M. E. Duchamp, 33, rue Royale, expose un lot de soieries très remarquable qui lui a valu un diplôme d'honneur.

Une exposition de premier ordre en écharpes, mentilles, fichus, volants, dentelles unies et façonnées, et avec broderies de tous genres, a valu à M. A. Garbit, 14, rue Pizay, à Lyon, un diplôme de médaille d'or.

L'ancienne maison H. Gustelle, 21, rue d'Alsace, à Lyon, fondée en 1829, autrefois Gustelle et Ponson, nous montre des tissus unis, armures, des velours façonnés riches, des poults de soie et satin duchesse, de la plus belle fabrication. Ses succès dans les expositions et concours sont nombreux. Titulaires des médailles d'or de Londres 1851, Paris 1855, Londres 1862, Paris 1867, Vienne 1873, Paris 1878 et 1889, Chicago 1893, et Anvers 1894, elle a remporté la même année un grand prix à Lyon. Les fabricants de la classe ayant désigné M. H. Gustelle comme membre du jury, la maison est hors concours.

Un diplôme d'honneur est attribué à MM. Ribaud frères, 29, rue des Capucins, à Lyon, pour leur exposition de velours au fer pour tailleur, robes et confections. C'est une ancienne maison fondée à la fin du XVIIIe siècle, qui a obtenu des médailles d'or à Anvers et à Lyon en 1894 et a été mise hors concours à l'exposition universelle de Chicago.

Il a été également décerné par le jury un diplôme d'honneur à MM. Francisque Voland et Cie, 37, rue Mont-Bernard, à Lyon, pour leur superbe exposition de soieries en tous genres, armures, étoffes et rubans, velours et moires... Titulaire d'une grande médaille d'or de l'exposition universelle de Paris, 1889, mise hors concours en 1894 à l'exposition de Lyon, cette maison se distingue surtout par les progrès qu'elle a fait faire dans les apprêts des soies et des soieries, et par des procédés de traitement spéciaux pour les tissus moirés et gauffrés.

Nous avons gardé, pour les signaler d'une façon plus spéciale, deux importantes maisons de Lyon qui se sont signalées par des expositions de haut goût, artistiquement présentées et qui ont enlevé a priori tous les suffrages du jury.

C'est d'abord la maison Atuyer, Brianchini et Février, 21, 22 et 23, place Valazan, à Lyon, qui obtient un diplôme de grand prix pour ses soieries

BOURSE DE PARIS DU 23 MARS 1896

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cour de clôt
101 75	3 0/0 Français	...	...	...	101 72	101 60
...	3 0/0 Amortis	...	...	...	101 20	101 ..
106 15	3 1/2 0/0	...	...	...	106 12	105 95
...	Fonds de France	...	...	...	...	...
...	S. d'Escompte	...	...	...	...	...
802 25	Banq. de Paris	...	...	...	802 50	748 75
631 50	Crédit Foncier	...	...	...	628 50	630 ..
780 ..	Créd. Lyonnais	...	...	...	780 ..	774 25
...	Crédit Mobilier	...	...	...	...	...
518 75	Soc. Générale	...	...	...	515 ..	...
...	Est	...	...	...	...	...
...	Lyon	...	...	...	1518	1545
...	Midi	...	...	...	...	...
...	Nord	...	...	...	...	...
...	Orléans	...	...	...	1597	1595
...	Ouest	...	...	...	...	...
...	Gaz Parisien	...	...	...	1112	...
...	Transatlantiq.	...	...	...	...	...
...	Omnibus	...	...	...	...	...
...	Voitures	...	...	...	510	...
...	Panama	...	...	...	...	...
3370	Suez	...	...	...	3360	3355
...	Rente Autriche	...	...	...	...	...
61 10	Extérieure Esp.	...	...	...	61 15	61 05
...	Hongrois	...	...	...	...	...
82 75	Italien	...	...	...	82 82	83 10
...	Portugais	...	...	...	27 15	27 ..
...	Russe 4 0/0 1880	...	...	...	...	...
...	Russe consolidés	...	...	...	...	...
92 10	Russe 3 0/0 1894	...	...	...	91 60	92 15
105 35	Egypte unifiée	...	...	...	105 35	105 ..
101 ..	Egypte 3 0/0 pr.	...	...	...	101 ..	101 20
91 10	Turque	...	...	...	91 10	91 10
742 50	Ch. Autrichiens	...	...	...	747 50	745 ..
...	Lombards	...	...	...	...	...
...	Nord Espagne	...	...	...	163 75	...
165 ..	Tharsis	...	...	...	168 75	167 50
590 25	Banque Ottom.	...	...	...	596 25	591 25
...	Rio-Tinto	...	...	...	468 ..	...
128 50	Chemins Espagnols	...	...	...	128 75	128 13
...	Alpines	...	...	...	...	...
...	Cables	...	...	...	...	...
...	Impérial	...	...	...	...	...
...	Dynamite	...	...	...	...	...
...	Mobilier espagn.	...	...	...	...	...
...	Tabacs turcs	...	...	...	...	...
...	Roubaix-T. 1891	...	...	...	...	...
...	Ponts d'Autriche	...	...	...	...	...
...	3 0/0 nouveau	...	...	...	...	...
...	Métaux	...	...	...	...	...
...	Consolidés	...	...	...	...	...
...	Russes 1880	...	...	...	...	...
...	Jaz	...	...	...	...	...
...	Lyon (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Midi	...	...	...	...	...
...	Belge 3 0/0	...	...	...	...	...

Cours de clôture au comptant du 23 mars

Cours Précédent	VALEURS	Cours du jour
101 75	3 0/0	101 35
...	...	...
101 05	3 0/0 amortissable	101 30
106 10	3 1/2 0/0 1893	105 95

BOURSE DE LILLE DU 23 MARS 1896

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
Lille 60, r. 400	...	420	OBLIGATIONS		
» 90, r. 500	...	505	Bains Lillois	...	500
» 68, r. 500	...	513	Union Ind. N.	...	140
» 77, r. 500	...	505	Gaz de Wasem	...	322
» 84, r. 400	...	404	Ch. d. fer Ecou.	...	125 75
» 88, 1/4...	...	408	Denain Anzin.	...	520
» 87, r. 400	...	404	Cambresis..	...	312 50
» 93, r. 500	...	503	CHARBONNAGES		
Rsab.-T. 1860	...	44 50	Aniche, 42e	...	40 00
Roubaix. 1893	...	503	Anzin, 100e d.	...	4350
Amiens	...	114	Blanzy	...	1850
Dép. du Nord	...	109	Bruay	...	1950
Tourcoing 5%	...	502	Bully-Grenay	2100	2090
Armentier. 86	...	508	Campagnac	800	730
Douai, libérée	...	508 25	Carvin	...	1070
Valenciennes.	...	900	Courrières, 40	...	4700
Versey, Decr.	...	1305	Crespin	...	90
C. Pilatel et Cie	...	500	Douchy	...	550
Crédit d. Nord	...	525	Dourges	...	9000
H. Devilder	...	107	Drocourt, 4/5	...	4460
Banq. rd. Nord	...	500	Escarpelle	...	2130
C. Ecc. Roub.	...	516 25	Epinac	...	800
Gaz de Wasem	...	481 25	Flers	...	365
Le Nord, gaz.	...	2600	Albi	780	780
Union g. Nord	...	455	Lens	...	25100
St-Saur. Kras	...	200	Lens (100e)	257 50	257 50
Un. ind. Nord	...	140	Liévin	...	1180
Constr. Anzin	...	...	Marles 30 0/0	...	12650
Ciments franç	...	370	Marles 70 0/0	...	16800
Estrée-Blanch	...	385	Meurchin	...	6090
Tramw. Nord	...	40	Ostricourt	400	400
L. Allard, L. p.	...	560	Sincey-le-H.	...	...
Bât. à Lille	...	500